

**COMPTE RENDU**  
**REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE SUIVI DU PROJET D'APPUI**  
**A L'ELABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL**  
**DE DEVELOPPEMENT PND (CTS-PND)**

La seconde réunion du CTS-PND, s'est tenue le 14 mai 2018 à 15h 30mn dans la salle de réunion du 6<sup>ème</sup> étage (Côté Plan) sous la présidence de Monsieur HOMEVOR Etsri, Secrétaire général du Ministère de la Planification et du Développement.

Etaient présents (voir liste en annexe)

L'ordre du jour adopté se présente comme suit ;

Après avoir fait un petit briefing, la genèse et les circonstances dans laquelle, l'UE et le PNUD ont bien voulu appuyer le Togo dans l'élaboration de son Plan National de Développement.

Le secrétaire Général, a retracé le parcours et les efforts accomplis dans la mise en œuvre de cet important projet.

Il a essentiellement souligné la réorganisation souhaitée par le gouvernement alors qu'une version provisoire des différents termes du document était déjà élaborée à fin juin 2017.

Cette situation nouvelle, a conduit toute l'équipe du projet et les partis prenantes à se remobiliser avec l'équipe des conseillers de la présence et de la primature afin d'intégrer au document les nouvelles instructions données.

Les axes au nombre de cinq (5) reflètent ainsi au mieux les orientations.

**Point 1 :**

Abordant le point 1, Monsieur DOEVI, consultant, membre de l'équipe du projet présenté le rapport d'exécution détaillé du projet couvrant la période 2017 à 2018.

Dix (10) objectifs aux résultats prévus au départ devraient être atteints au travers d'activités à réaliser conformément au document de projet.

Pour le résultat 1 relatif à la mise en place du cadre organisationnel d'élaboration du PND ; seule l'analyse des parties prenantes a été réalisée, mais la formalisation du cadre organisationnel n'a pas été effective.

Pour ce qui est du renforcement des capacités des parties prenantes les formations qui ont eu lieu ont été financées par d'autres partenaires.

La revue de la scape objet du résultat 3, a été réalisée. Quand à la revue des politiques sectorielles, elle ne sera effective qu'après l'adoption du PND.

Les résultats 4 et 5 notamment, la priorisation des cibles des ODD, l'identification des axes d'intervention et l'élaboration du PND regroupe plusieurs activités qui constituent le fondement même du projet, leur réalisation a abouti à la production du document provisoire du PND en trois termes (1. Diagnostic ; 2. Stratégie ; 3. Plan d'actions).

### Résultat 6

Pour ce qui concerne l'élaboration et la validation du plan d'actions prioritaires, le processus est toujours étant donné son caractère itératif au regard des changements intervenues tous les orientations stratégiques.

Les résultats 7, 8, et 9, ont été abandonnés au profit d'un résultat 7 relatif à la mise à disposition de l'expertise technique internationale.

Cette présentation a suscité des commentaires et des questions d'éclaircissement de la part des membres du CTS, notamment : les leçons de la revue de la SCAPE, dans son volet relatif au dispositif institutionnel afin de pouvoir l'adapter au PND.

Ses explications ont été largement données sur les nouvelles propositions faites pour un dispositif efficace et simple qui s'intitule avec les textes déjà existants tant au niveau national que régional en la matière.

### Point 2 – Proposition d'un avenant

Il a été exposé, la nécessité de recourir à la nécessité de recouvrir à la préparation d'un second avenant pour tenir compte d'un past des changements impulsés par le gouvernement dans les orientations et qui ont eu des impacts.

